

Stratégie climat pour l'agriculture

Martina Wiedemar et Daniel Felder, Office fédéral de l'agriculture OFAG, 3003 Berne

Renseignements: Daniel Felder, e-mail: daniel.felder@blw.admin.ch, tél. +41 313 25 50 99



L'agriculture est à la fois victime et acteur du changement climatique. (Photo: OFAG)

L'Office fédéral de l'agriculture OFAG a élaboré, avec un large soutien, une stratégie climatique pour l'agriculture. Cette stratégie a pour objectif d'établir une vue d'ensemble des relations entre climat et agriculture, de détecter à temps les défis et les chances liés au changement climatique et d'en déduire les mesures adéquates.

D'une part, le changement climatique a des répercussions directes sur les possibilités de production agricole; d'autre part, l'agriculture contribue au réchauffement mondial par des émissions de gaz à effet de serre.

Adapter et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Tributaire des conditions météorologiques, l'agriculture est largement concernée par le changement climatique. Mis à part les aspects positifs escomptés dans le domaine de la production agricole en raison de l'augmentation des températures, l'Organe consultatif sur les changements climatiques (OcCC 2007) estime qu'il faut s'attendre à une augmentation des risques liés à des événements extrêmes (chaleur, sécheresse ou fortes précipitations) ainsi qu'à une pression accrue des organismes

nuisibles. En outre, le changement climatique entraînera le déplacement des régions propices à la production agricole, et les événements météorologiques extrêmes amplifieront les variations des prix sur les marchés agricoles. L'agriculture sera donc forcée de s'adapter au changement climatique.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU estime que pour prévenir des dommages graves et irréversibles, la hausse de la température moyenne globale doit être limitée à un maximum de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle et que, d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites de plus de 85 % par rapport à 1990 (GIEC/IPCC 2007). Dans le cadre d'une réglementation consécutive au protocole de Kyoto, qui arrive à échéance fin 2012, la communauté internationale a adopté l'objectif des 2 °C. L'agriculture est elle aussi appelée à jouer un rôle dans la réalisation de cet objectif. Selon l'inventaire suisse des gaz à effet de serre, l'agriculture produit plus de 10 % des émissions totales (OFEV 2011). Alors que la part du CO₂ fossile émis par l'agriculture est faible par rapport à la plupart des secteurs économiques, l'agriculture est considérée comme le principal responsable des émissions de méthane et de gaz hilarant. Selon Kaenzig et Jolliet (2006), l'alimentation (production, transformation, commerce et élimination des denrées alimentaires) représente environ 16 % des émissions de gaz à effet de serre en Suisse.

La stratégie climatique pour l'agriculture est étroitement liée aux autres activités menées sur le plan national en matière de politique climatique. Premièrement, la révision de la loi sur le CO₂ est en cours et il est prévu d'étendre son champ d'application à toutes les émissions de gaz à effet de serre, y compris le méthane et le gaz hilarant, qui concernent l'agriculture. Cette révision de la loi fait également référence à la stratégie climatique pour l'agriculture et à la possibilité de mettre en œuvre des mesures dans le cadre du développement de la politique agricole. Deuxièmement, une stratégie nationale est élaborée à un niveau intersectoriel en vue de l'adaptation au changement climatique. Elle repose sur les stratégies partielles d'adaptation des secteurs concernés, dont l'agriculture.

Projet avec une large participation

Dans ce contexte, la direction de l'OFAG a établi en mai 2009 le mandat pour élaborer une stratégie climatique pour l'agriculture suisse. Il s'agissait de thématiser la contribution de l'agriculture au changement climatique, les possibilités et les limites en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'influence du changement climatique insidieux sur l'agriculture et, enfin, l'adaptation de cette dernière à ce changement. La stratégie climatique met l'accent sur l'agriculture, à l'instar du document stratégique «Agriculture et filière alimentaire 2025» (OFAG 2010), mais les secteurs situés



Le changement climatique déplacera les régions propices à la production agricole. (Photo: BLW)

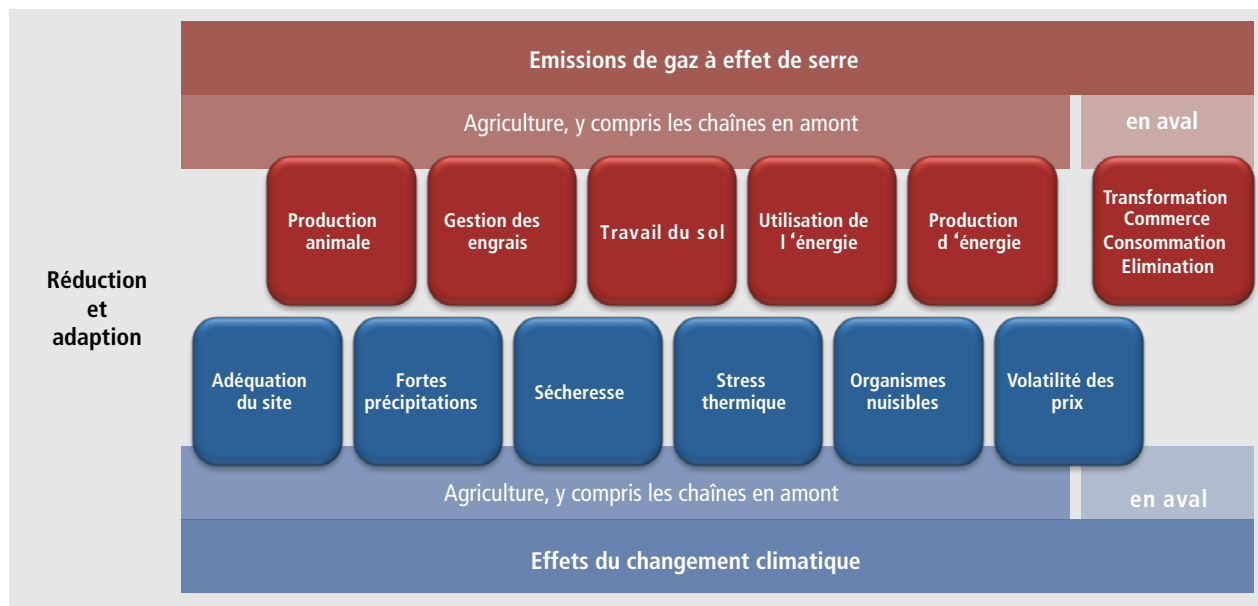


Figure 1 | Domaines jouant un rôle dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (production animale, gestion d'engrais, travail du sol, utilisation et production de l'énergie) et dans l'adaptation (fortes précipitations, sécheresse, stress thermique, organismes nuisibles, volatilité des prix) de l'agriculture, compte tenu des secteurs situés en aval.

en amont et en aval sont également pris en considération – y compris la consommation de denrées alimentaires.

La complexité de la thématique et le grand nombre d'acteurs concernés ont exigé une large participation à l'élaboration de la stratégie climatique. C'est pourquoi un comité de pilotage a été constitué, réunissant les représentants de la recherche (Bernard Lehmann de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et Jürg Fuhrer d'Agroscope Reckenholz-Tänikon) et de l'administration (Andrea Burkhardt, Office fédéral de l'environnement OFEV ainsi que Dominique Kohli, Samuel Vogel et Markus Wildisen, OFAG), une équipe de projet composée de collaborateurs scientifiques de l'Office vétérinaire fédéral (OVF), de l'OFEV et de l'OFAG, de même qu'un large groupe d'accompagnement représentant l'administration (Confédération, cantons), la recherche, la vulgarisation et les associations.

Lors d'une première étape, les données de base sur l'agriculture et le changement climatique ont été rassemblées, puis des champs d'action ont été définis et décrits : élevage, production végétale, aspects concernant l'ensemble de l'exploitation et aspects inter-

entreprises, gestion des engrais, eau et énergie, y compris les options envisageables en vue d'une réduction des émissions agricoles de gaz à effet de serre et d'une adaptation au changement climatique. Ces champs d'action ont été évalués en fonction des critères «potentiel de réduction», «contribution à l'adaptation», «effets secondaires» et «dépenses», puis les résultats ont été discutés et, enfin, les principes et la vision à la base de la stratégie ont été consolidés. Les échanges lors de nombreuses séances et ateliers communs, ainsi que la possibilité offerte plusieurs fois aux intéressés de donner leur feedback, ont permis de considérer une large palette d'aspects et de connaissances. Les contenus ainsi précisés ont été ensuite intégrés dans la stratégie. Avant la publication, tous les intervenants ont encore été invités à donner un dernier feedback sur le projet de stratégie climatique.

Stratégie et travaux de suivi

La stratégie climat pour l'agriculture précise les interactions entre climat et agriculture et indique dans quels domaines les efforts de réduction et d'adaptation sont prioritaires (fig.1).

La stratégie fixe les principes généraux et précise la vision présentée dans le document stratégique «Agriculture et filière alimentaire 2025» quant au climat. Enfin, les lignes directrices à long terme en matière d'adaptation et de réduction des nuisances environnementales sont résumées dans l'objectif principal suivant:

«L'agriculture suisse anticipe les changements climatiques en vue de s'y adapter et peut ainsi augmenter la production que ses prestations d'intérêt public. Elle utilise de manière optimale les possibilités techniques, organisationnelles et liées à l'exploitation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle parvient ainsi d'ici à 2050 à une réduction d'au moins un tiers par rapport à 1990. L'objectif visé est une réduction totale de deux tiers des émissions issues de la production de denrées alimentaires grâce à un développement adéquat du modèle de production et de consommation.»

L'objectif principal reflète la nécessité de réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre et de couvrir en même temps une demande croissante en denrées alimentaires. Il accorde une plus grande importance à la filière alimentaire et permet de tenir compte des possibilités et des conditions propres à l'agriculture. En outre, il tient compte de l'interdépendance entre la production agricole et la consommation de denrées alimentaires. L'objectif principal est subdivisé en objectifs partiels adaptés à chaque domaine concerné. Dans une approche globale, le secteur en aval, qui joue un rôle important, est également pris en considération (transformation, commerce, consommation, élimination).

Les approches susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs sont décrites dans le cadre des champs d'action. Ces derniers visent chacun un objectif, mais ils sont également étroitement liés. Les effets sont tributaires des options choisies à l'intérieur de chaque champ. Du point de vue sociétal, de nombreux champs d'action et options présentent une forte concordance d'objectifs liés à l'utilisation durable des ressources (protection des sols, des eaux et de l'air) et à la résilience (prévention des crues, biodiversité, etc.). La stratégie indique les possibilités de synergie et de résolution des conflits.

Enfin, le cadre pour la mise en œuvre de la stratégie est esquissé. Les travaux de suivi consisteront à améliorer les conditions-cadre, à développer les bases scientifiques et à lancer un processus de participation. Lors du réexamen des instruments de l'OFAG, il s'agira de considérer les connaissances les plus récentes en matière de stratégie climatique, de donner plus de poids à cette thématique dans le cadre de la recherche ou encore d'accompagner les projets de la pratique. Les mesures proposées dans la Politique agricole 2014–2017 (contributions au système de production pour la promotion des modes de production particulièrement en accord avec la nature et respectueux de l'environnement et des animaux, contributions à l'efficacité des ressources, poursuite des programmes d'utilisation durable des ressources, etc.) créent de bonnes conditions pour réaliser les objectifs formulés dans la stratégie climat. La mise en pratique montrera ce qui doit être gardé ou adapté dans une prochaine étape.

La stratégie climat pour l'agriculture peut être téléchargée à l'adresse Internet www.blw.admin.ch >Thèmes >Durabilité >Ecologie >Climat. ■

Bibliographie

- OFEV, 2011. Switzerland's Greenhouse Gas Inventory 1990–2009. National Inventory Report 2009. Submission of 15 April 2011 under the United Nations Framework on Climate Change and under the Kyoto Protocol.
- OFAG, 2010. Agriculture et filière alimentaire 2025. Document de travail de l'Office fédéral de l'agriculture portant sur l'orientation stratégique de la politique agricole. Accès : <http://www.blw.admin.ch/themen/00005/01170/index.html?lang=fr> [28.3.2011].
- Kaenzig J. & Jolliet O., 2006. Umweltbewusster Konsum: Schlüsselentscheide, Akteure und Konsummodelle. Umwelt-Wissen 0616. Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne, 113 p.
- IPCC, 2007. Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 996 p.
- OcCC, 2007. Les changements climatiques et la Suisse en 2050. Impacts attendus sur l'environnement, la société et l'économie. Berne, 172 p.